

## LE LIEN DES ADHERENTS N° 03 — Septembre 2012

**315**

C'est le nombre d'adhérents qui composent la section d'ÉPINAL

**40 % (125)**

Ont opté pour le prélèvement sur pension du montant de leur cotisation.

**06**

Animations, voyages ont été organisés cette année.



### LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous,

Les années passent et nous voici au n° 3 du LIEN. Bulletin d'information à présent bien intégré dans le paysage cheminot local (FGRCF).

Organe de liaison au sein de notre section, le LIEN nous permet d'informer nos adhérents des nouvelles de la Section. C'est le journal de tous, et tous peuvent y apporter des idées. Sachez que nous sommes preneurs !!!!

L'année 2013 sera celle des élections à la Caisse de Prévoyance SNCF. Nous souhaitons, bien entendu, que tout le monde vote : Adhérents et conjoints continuant afin de conserver notre représentant au conseil d'administration de la CPR. Avec notre Fédération, faisons tout pour arriver à ce résultat. Soyons attentifs et, si nous sommes sollicités, répondons présents.

Bonne lecture du Lien n° 3 et à très bientôt.....

### VOTRE BUREAU



Président honoraire .....	Michel MANNEAU
Président .....	Guy POIROT
Vice Président .....	Noël MARQUET
Trésorière .....	Maguy BOURION
Trésorier Adjoint .....	Bernard GARION
Secrétaire .....	Monique FRÉMIOT
Secrétaire Adjoint .....	Camille JACOTÉ

### 19 ADHÉRENTS NOUS ONT QUITTÉS

M. AUBERT Jean	M. ROGIEZ Marcel	Mme Vve ANTOINE Fernande
M. BELUCHE Jean	M. SIMON Eugène	Mme Vve COURGNAUD Paulette
M. BENARD François	M. SIMONIN Jean	Mme Vve DURAND Roger
M. DELON André	M. VIARD Georges	Mme Vve GRANDCOLAS Germaine
M. DEVOT Fernand		Mme Vve HUGNIN Odile
M. REGULAIRE Roger		Mme Vve LION Léa
M. RETOURNARD Georges		Mme Vve MOURNIAC François
		Mme Vve RETOURNEY Yvette

*Ayons une pensée pour eux et leur famille.*

### 5 NOUVEAUX ADHÉRENTS NOUS ONT REJOINTS

Mme GEORGES Arlette  
M. & Mme GERBAULET Etienne  
et Marie-Claude  
M. KIRCH Jean-Pierre  
M. SONRIER Philippe

### BRÈVES NOUVELLES



◆ Nous avons honoré une centenaire : Mme SCALINI qui est hébergée à la maison de retraite de GOLBEY.

- ◆ En remerciement des services rendus à notre Section, Mme Marcelle COUTURIER et MM. Roger GABRIEL, Gilbert JANEL et Michel REBRASSIER ont été désignés pour recevoir un diplôme d'honneur et Mérite de la Fédération.
- ◆ Christine MARQUET assurera la fonction de correspondante de l'Union EST pour la publication des A.G. et R.I. dans le Journal "Le Cheminot Retraité" en remplacement de Guy FROMENTIN.
- ◆ Le Président, la Secrétaire et M. Claude RENARD représenteront la Section au Congrès Fédéral qui aura lieu à TOURS les 09 et 10 octobre 2012.

◆ N° utiles : Antenne CPR NANCY : 04.95.04.08.12 - Service Social SNCF (Claire VILLAUME-FEGER) : 03.83.22.12.59



## Les cotisations 2013

Couple : 38,00 € - Retraité : 25,50 € - Pension de Réversion : 14,30 €

**Vous pouvez opter pour un règlement de votre cotisation par prélèvement sur votre pension à partir de l'échéance de Janvier 2014, dans ce cas vous bénéficiez d'une réduction de votre cotisation pour 2013 :**

Couple : 35,00 € - Retraité : 23,00 € - Pension de Réversion : 13,00 €

## La Carte COUPLE

**LA F.G.R.C.F. à DEUX c'est MIEUX ! Ensemble c'est mieux pour la FGRCF.  
Et c'est mieux aussi pour votre section**



Vous savez que la F.G.R.C.F. a pour but de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres, de les informer et de promouvoir entre eux une étroite solidarité et qu'elle n'existe que grâce aux seules cotisations de ses adhérents. Au côté du retraité du chemin de fer qui nous a accordé sa confiance, les statuts fédéraux de notre association ont, de tout temps, fait place à son conjoint pour adhérer également. **De plus, chaque carte couple permet à la section de percevoir une ristourne de 20 €.**

## L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (A.P.A.)



C'est une allocation destinée aux personnes âgées.

Elle est ouverte aux personnes hébergées à domicile ou dans un établissement.

Le demandeur doit remplir un certain nombre de conditions pour pouvoir en bénéficier. La demande doit être effectuée par dépôt (ou envoi par courrier) d'un dossier au Président du Conseil Général dont dépend le domicile de la personne âgée.

Le Conseil Général a 10 jours pour accuser réception du dossier s'il est complet ou, constater que le dossier est incomplet et demander l'envoi des pièces manquantes.

Une équipe médico-sociale est chargée de se rendre au domicile (ou dans l'établissement d'hébergement) de la personne âgée afin d'évaluer son niveau de dépendance. En fonction des éléments recueillis et après examen du dossier, le degré de dépendance est classé dans une des catégories de la grille AGGIR. Seules les catégories 1 à 4 ouvrent droit à l'A.P.A.

Le demandeur a 10 jours pour accepter le plan ou demander des modifications.

Pour les affiliés à la CPR ils peuvent, sur simple demande écrite accompagnée de la notification de l'attribution de l'A.P.A., bénéficier de la P.S.A. (Prestation Spéciale d'Accompagnement).

## QUELS SONT LES SERVICES QUE NOUS POUVONS VOUS APPORTER ?

- ◆ Nous nous tenons à votre disposition, chaque 2ème samedi du mois, lors des permanences organisées dans une salle de réunion en gare d'EPINAL.
- ◆ Fourniture de documents et imprimés.
- ◆ Informations pratiques et conseils.
- ◆ Maintien de la convivialité par le biais de nos animations et voyages.
- ◆ Aide aux démarches administratives.
- ◆ Un site INTERNET régulièrement mis à jour (<http://fgrcf.ep//free.fr>).
- ◆ La possibilité de recevoir rapidement par e-mail les dernières infos.
- ◆ Présence en cas d'obsèques.



## NOS ANIMATIONS ET VOYAGES EN 2012



Repas GALETTE et LOTO le 26 janvier (65 participants)

Assemblée Générale suivie d'un repas le 7 mars (69 participants)

Repas GRENOUILLES à SEVEUX le 24 avril (48 participants)

Repas champêtre à DOUNOUX le 6 juin (73 participants)

Séjour en PAYS CATALAN à ARGELES (Pyrénées Orientales) du 17 au 24 juin (39 participants)

Repas dansant le 13 novembre



## CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS EN 2013

Repas galette & loto le jeudi 24 janvier

Assemblée générale le jeudi 14 mars

Repas ASPERGES en Mai

Séjour "Gorges du TARN" à ST-GENIES-d'OLT du samedi 8 au samedi 15 juin

Repas champêtre à DOUNOUX le mercredi 26 juin

Visite du Parc animalier de STE-CROIX en septembre

Repas dansant en novembre

Bulletin élaboré par les membres du bureau de votre section. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations et propositions.

Votre correspondant de secteur →→